

COMMUNIQUÉ

Lancement de l'enquête publique sur le SCoTAM

Du mardi 10 juin au mardi 15 juillet 2014 inclus se déroulera l'enquête publique sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) et sur le Document d'Aménagement Commercial (DAC).

Le SCoT est un document d'urbanisme fixant les objectifs et les orientations en matière d'aménagement et de développement du territoire, qui s'imposeront notamment aux Plans Locaux d'Urbanisme, Cartes communales, Programmes Locaux de l'Habitat, Plans de Déplacements Urbains, ainsi qu'à certaines opérations d'aménagement. Il aborde les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des transports et des déplacements, du développement économique, de l'implantation commerciale, de l'environnement et de l'organisation de l'espace.

Le SCoTAM couvre un territoire de 151 communes autour de Metz regroupées en 7 intercommunalités (Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Communauté de communes du Pays Orne-Moselle, Communauté de communes du Haut Chemin, Communauté de communes du Val de Moselle, Communauté de communes du Sud Messin, Communauté de communes du Pays de Pange, Communauté de communes des Rives de Moselle). 380 453 habitants sont concernés par ce projet, soit 36, 5% de la population départementale.

Le SCoT contient un volet commercial qui est notamment développé dans le DAC.

Chaque habitant pourra consulter les documents et apporter ses observations, remarques ou questions.

A l'issue de cette enquête, le SCoTAM, pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et du rapport de la Commission d'Enquête Publique.

Le dossier d'enquête publique est composé :

- Du projet de SCoTAM qui est constitué d'un Rapport de présentation (composé notamment d'un Etat initial de l'Environnement, d'un diagnostic, d'une Analyse des Incidences sur l'environnement...), d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et d'un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui comprend le Document d'Aménagement Commercial (DAC) ;
- Du bilan de la concertation ;
- Du dossier d'avis des personnes publiques associées, de la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles, des

collectivités territoriales membres du Syndicat mixte du SCoTAM et des communes limitrophes.

Le dossier est disponible sur le site du Syndicat mixte du SCoTAM, à l'adresse : www.scotam.fr. Il est également consultable dans les lieux suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lieux de consultation	Heures et jours d'ouverture
Syndicat Mixte du SCoTAM Harmony Park - 11 boulevard Solidarité - 57070 METZ (locaux de Metz Métropole) Tél: 03 87 39 82 22	Lundi à jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 Vendredi de 8h30 à 12h30
Metz Métropole Harmony Park - 11 Boulevard Solidarité - 57070 METZ Tél : 03 87 20 10 00	Lundi à jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 Vendredi de 8h30 à 12h30
Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle 34 Grand'Rue - 57120 ROMBAS Tél : 03 87 58 32 32	Lundi à jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Communauté de Communes des Rives de Moselle 1 place de la Gare - CS 40303 57280 MAIZIERES-LES-METZ Tél : 03 87 51 77 02	Lundi à vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Communauté de Communes du Pays de Pange 1B, route de Metz - 57530 PANGE Tél : 03 87 64 10 63	Lundi à vendredi de 8h00 à 12h00 Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h30
Pour la Communauté de Communes du Val de Moselle Mairie de Jouy-aux-Arches 5 impasse de la Mairie 57130 JOUY-AUX-ARCHES Tél : 03 87 60 64 03	Lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Communauté de Communes du Haut Chemin 6, Rue Dalotte AVANCY 57640 SAINTE-BARBE Tél: 03 87 77 06 52	Lundi de 13h30 à 19h00 Mardi, mercredi et jeudi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 Vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Communauté de Communes du Sud Messin 11, Cour du Château - 57420 VERNY Tél : 03 87 38 04 10	Lundi à vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mairie de Metz 1 Place d'Armes - Metz Cedex 1 Tél : 03 87 55 50 00	Lundi à vendredi de 08h00 à 18h00 Samedi de 09h00 à 12h00

Les observations du public peuvent également être adressées à l'attention de Président de la Commission d'Enquête Publique :

1. par courrier postal au siège de l'Enquête Publique, Syndicat mixte du SCoTAM, Harmony Park - bâtiment A, 11 boulevard Solidarité, 57070 Metz ;

2. par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@scotam.fr

Le Président et/ou un membre de la Commission d'Enquête, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations sur le projet de SCoTAM dans les lieux, heures et aux jours suivants :

Lieux de permanence	DATE	HEURE
Syndicat Mixte du SCoTAM Harmony Park - 11 Boulevard Solidarité - 57070 METZ (locaux de Metz Métropole) Tél : 03 87 39 82 22	Mardi 15 juillet 2014	15h00 – 18h00
Metz Métropole Harmony Park - 11 Boulevard Solidarité - 57070 METZ Tél : 03 87 20 10 00	Mercredi 11 juin 2014 Jeudi 03 juillet 2014	09h00 – 12h00 15h00 – 18h00
Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle 34, Grand'Rue - 57120 ROMBAS Tél : 03 87 58 32 32	Vendredi 13 juin 2014 Jeudi 26 juin 2014 Mardi 15 juillet 2014	15h00 – 17h00 15h00 – 17h00 10h00 – 12h00
Communauté de Communes des Rives de Moselle 1 place de la Gare - 57280 MAIZIERES-LES-METZ Tél : 03 87 51 77 02	Mardi 10 juin 2014 Mercredi 25 juin 2014 Lundi 07 juillet 2014	10h00 – 12h00 15h00 – 17h00 15h00 – 17h00
Communauté de Communes du Pays de Pange 1B, route de Metz - 57530 PANGE Tél : 03 87 64 10 63	Vendredi 20 juin 2014 Mardi 01 juillet 2014	10h00 – 12h00 14h00 – 16h00
Pour la Communauté de Communes du Val de Moselle Mairie de Jouy-aux-Arches 5 impasse de la Mairie - 57130 JOUY-AUX-ARCHES Tél : 03 87 60 64 03	Jeudi 12 juin 2014 Vendredi 04 juillet 2014	17h00 – 19h00 10h00 – 12h00
Communauté de Communes du Haut Chemin 6, Rue Dalotte AVANCY - 57640 SAINTE-BARBE Tél : 03 87 77 06 52	Lundi 23 juin 2014 Vendredi 11 juillet 2014	17h00 – 19h00 15h00 – 17h00
Communauté de Communes du Sud Messin 11, Cour du Château - 57420 VERNY Tél : 03 87 38 04 10	Mercredi 18 juin 2014 Mardi 08 juillet 2014	15h00 – 17h00 10h00 – 12h00
Mairie de Metz 1 Place d'Armes - 57000 METZ Tél : 03 87 55 50 00	Lundi 16 juin 2014 Samedi 28 juin 2014 Jeudi 10 juillet 2014	09h00 – 12h00 09h00 – 12h00 15h00 – 18h00

Contacts presse

Angélique HARMAND – Responsable du Syndicat Mixte

03 87 39 89 89 - aharmand@metzmetropole.fr

Fatiha El Houda DRICI – Chargée de mission communication et concertation

03 87 39 71 63 - fdrici@metzmetropole.fr